« Élias aurait dû avoir 15 ans le 14 février, Elias n’aura jamais 15 ans… »

écrit par Jacques Martinez | 14 février 2025

Oui, Mme Anne Hidalgo, comme a voulu mais en vain, le déclarer Mme Nelly Garnier (LR) mercredi au Conseil de Paris (*1*), la gauche par son idéologie laxiste dans la condamnation des délinquants dès leur premier méfait, a armé sinon la main ou le bras, comme voulait le dire Mme Garnier, du moins -ce qui est pire !- le cerveau de ceux -mais aussi de centaines d'autres !-… de ceux qui ont tué le jeune Élias ! Tué, que dis-je, massacré en plein Paris à l'aide non d'un « banal » couteau mais d'une MACHETTE !

Ce qu'ont volontairement omis de préciser mes confrères journalistes de l'AFP, oui l'agence de presse internationale dont le « F » est celui de « France »… La honte ! Ce n'est pas l'AFP de ma junesse, celle des années 70, 80, 90 lorsque j'en étais l'un des

correspondants ! **(2)**
Et cette omission par l'AFP ne peut avoir été une banale erreur puisque le mot « machette » a été utilisé trois fois, oui TROIS FOIS par les parents dans leur lettre ! Et une telle agence internationale n'a pas pu « oublier » de préciser « machette » sans une intention coupable, et donc, j'ose le dire en tant qu'ancien de l'AFP, scandaleuse, à savoir l'intention d'atténuer ce que leurs clients pourraient penser des agresseurs et donc atténuer leur point de vue sur cette agression. Certains, pour les défendre, ont peut-être pensé que parler de « machette » pourrait nuire à l'excellente réputation de la capitale que dirige l'Anne Hidalgo, précisément « à l'international » et donc au tourisme !
Voici cette lettre bouleversante de sérénité de la part de la Maman et du Papa d'Élias. Lettre qu'ils ont écrite la veille du 15e anniversaire qu'ils devaient célébrer avec leur petit Élias… L'intégral de cette lettre a été publié par le site *La Lettre Patriote* (**3**).
Les deux premières phrases et les deux dernières phrases de cette émouvante lettre-que ces parents n'auraient jamais dû avoir à écrire- sont bouleversantes.
Nous leur souhaitons, à eux ainsi qu'à tous leurs proches, famille ou amis d'Élias, grand courage, un incommensurable courage…

Lettre de la mère et du père d'Élias :

« *Elias aurait dû avoir 15 ans le 14 février 2025. Elias n'aura jamais 15 ans…*

Né à Paris le 14 février 2010, Elias a été agressé à Paris le 24 janvier 2025 alors qu'il sortait, comme chaque vendredi, de son entrainement de football, au stade Jules Noël à PARIS 14ème.

Elias a été agressé avec une violence inouïe par deux mineurs décomplexés qui déambulaient en toute liberté

ensemble, l'un armé d'une machette l'autre d'une hachette.

Si le motif de l'escroquerie de ces deux jeunes était de récupérer le téléphone d'Elias, ils ne se sont pas arrêtés là.

Loin de s'en contenter alors pourtant qu'Elias avait remis spontanément son téléphone portable, terrorisé à la vue des armes de ses agresseurs, il a reçu un profond coup de machette et non un « simple coup de couteau » comme il a pu être écrit.

La plaie a été d'une telle profondeur qu'elle reflète le comportement de toute-puissance de ces deux mineurs.

Elias a été intentionnellement frappé, avec une machette qui a entraîné une plaie transfixiante thoracique avec des plaies artérielles et cardiaques, engendrant une dégradation immédiate de son état clinique. Elias n'avait aucune chance de s'en sortir malgré la prise en charge du SAMU, des équipes de chirurgie, d'anesthésie et de réanimation de l'hôpital Necker.

Elias est mort à Paris le 25 janvier 2025.

Notre fils est mort, notre chagrin est immense, notre vie est détruite.

Nous souhaitons que notre intimité soit préservée. Celle de notre famille, celle des amis d'Elias et de ses coéquipiers.

Il y a les questions auxquelles l'enquête, l'instruction, le procès répondront. Nous respectons le travail d'ores et déjà accompli et à venir. Nos avocats, Maître Johanna OSTROWKA épaulée de Maître Nicolas GOUTX, nous accompagnent et font le nécessaire.

La quête de vérité nous anime, comme tous, face à cette

montée en puissance des violences commises par des mineurs, sur des mineurs.

De nombreuses questions jaillissent, alors même que certaines réponses nous semblent inaudibles.

Comment deux adolescents armés, interdits de contacts entre eux par la justice, connus défavorablement des services de police et judiciaires pour des faits similaires, ont-ils pu en toute impunité, poursuivre leurs exactions ?

Comment justifier l'appréciation clémente de la justice qui les a laissés placés sous un contrôle judiciaire inapplicable et inappliqué ?

Comment justifier une justice éducative face à des jeunes de plus de 16 ans qui refusent de respecter leurs obligations découlant de leur placement sous contrôle judiciaire et qui se vantent de commettre des infractions pénales de manière réitérées et habituelles. ?

Comment un procès prévu en novembre 2024 peut-il être reporté en juin 2025, en ayant connaissance du caractère dangereux de ces individus et de la réitération d'infractions de type vol, escroquerie avec violences, port d'arme… laissés en liberté ?

Elias est décédé. Elias n'est pas un « simple fait divers », un de plus.

Elias est mort en raison d'une impunité dans laquelle se sont sentis deux mineurs malgré une prise en charge éducative et pénale. Certes, d'autres avant lui ont été tués dans des circonstances similaires.

La mort d'Elias démontre que l'Etat n'a pu, su protéger ses citoyens.

Face à un tel déchainement de violences ayant entraîné intentionnellement la mort, la justice devra se montrer ferme et garante de la sécurité à laquelle nous devons tous prétendre.

Un jeune doit pouvoir rentrer chez lui en toute sécurité, que ce soit après l'école ou après une activité extra-scolaire, une sortie…

Ne laissons pas des mineurs réitérer librement leurs actions et mettre en danger notre société, nos valeurs.

Il est temps que les pouvoirs publics, de concert avec tous les protagonistes en charge de la protection de l'enfant, prennent les mesures nécessaires et adéquates garantissant également la protection de tous avant qu'ils puissent être dénommés « victimes », et cessons de protéger par des mesures uniquement éducatives les mineurs auteurs d'infractions, particulièrement dans les cas les plus graves.

Si la justice doit être éducative, elle doit demeurer également répressive et protectrice des droits de chacun.

Toute modification législative qui poursuivrait cet effort est à saluer.

Nous ne demandons pas aux représentants des partis politiques, aux magistrats, de ressusciter les disparus. Nous leurs demandons de protéger les vivants. »

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN…

-(**1)** HuffPost sur le duel Hidalgo(PS)-Garnier(LR) au conseil de Paris :https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/vous-vous-ta

isez-furieuse-anne-hidalgo-va-porter-plainte-apres-ce-clash-avec-une-elue-lr_246131.html
-Et une vidéo CNews sur le thème de l'éternel « ça ne se reproduira pas » en matière de « laxisme judiciaire » par Romain Desarbres de CNews :https://www.canalplus.com/ch/actualites/le-billet-d-humeur-de-romain-desarbres-%C2%ABlaxisme-judiciaire-elias-tue-pour-son-telephone%C2%BB/h/40969670_50213.
https://resistancerepublicaine.com/2025/02/13/nelly-garnier-accuse-la-gauche-detre-en-partie-responsable-de-la-mort-delias-hidalgo-porte-plainte/

-(2) L'Agence France Presse, durant les quelque 30 années durant lesquelles j'ai assuré, jusqu'en l'an 2000, le remplacement des correspondants en poste pour le secteur sud-est de l'Île-de-France, principalement sur le Val-de-Marne et l'Essonne, j'ai -dès mes débuts- appris la rigueur qu'imposait la rédaction d'une dépêche pouvant être lue à l'autre bout de la Terre ! La moindre approximation était interdite ! Un exemple : au tout début de ma collaboration, je venais un soir d'envoyer une dépêche sur une personnalité que je croyais suffisamment connue pour ne pas rappeler sa fonction. Appel immédiat du… rédacteur-en-chef de permanence pour me faire cette remarque -qui m'est restée en tête 50 ans après !- destinée à me faire comprendre l'importance de la précision pour cette agence internationale :
« Quand tu dictes une dépêche sur « Napoléon », tu dois toujours ajouter « Empereur des Français » ! » Et cette rigueur -du siècle dernier- semble avoir été oubliée -en 2025- dans un des placards de la rédaction de l'AFP et, ainsi, donnant « l'autorisation » à un rédacteur -ou pire à toute une rédaction, rédacteur-en-chef compris- de décider de ne pas tenir compte de la lettre des parents et de tromper les destinataires de l'AFP en omettant de préciser « machette » pour le remplacer par « couteau » ou « arme blanche » ! Ce qui « atténue » le geste du ou des meurtriers…

-(3) Lettre des parents d’Élias parue en intégral mercredi sur le site La Lettre Patriote
https://lalettrepatriote.com/communique-des-parents-delias/